

CENTURY 21.

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

**CENTURY 21
Maison Sabot****Honoraires
Transaction**

Les honoraires d'agence sont à la charge de l'acquéreur.
L'assiette de calcul correspond au prix de vente hors honoraires.
Commission minimum (TTC) : 6000 €

Mis à jour au 01/10/2019

TRANSACTION	HONORAIRES	
inférieur à 100.000 € inclus :	7 % TTC	
De 100 001 € à 250 000 € inclus :	6% TTC	
De 250 001 € à 400 000 € inclus :	5,5% TTC	
Supérieur à 400 001 € :	5% TTC	
	MANDAT SIMPLE	MANDAT CONFIANCE
	12 actions	24 actions
Accompagnement acquéreur <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Assistance administrative (cadastre, projet) <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Bilan de promotion <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CENTURY 21 (site et réseau) <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion des formalités notariales <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Devis partenaires <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Extranet <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Marketing direct <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Ouest-France, Le Bon Coin <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Rédaction du compromis <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Relance acquéreurs <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vitrine A4 : 30 jours garantis <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Assistante administrative niveau 2 : (Cu, géomètre)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Compte rendu sur rendez vous	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Facebook Twitter Instagram LinkedIn	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Garantie d'action	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Home staging virtuel (avec notre partenaire)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mailings dédiés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Panneau à Vendre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plan de promotion complet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recommandation VIP	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Site du propriétaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vitrine A3 jusqu'à la vente	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Vidéo Youtube	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit (publicité...) n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

PRESTATIONS INCLUSES en % HT de l'encaissement	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
	6 %	7 %	8 %	
Mise en place du mandat de gestion	*	*	*	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	*	*	*	
Délivrance des quittances et reçus	*	*	*	
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	*	*	*	
Révision des loyers	*	*	*	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	*	*	*	
Décompte lors du départ du locataire	*	*	*	
Gestion des provisions pour charges	*	*	*	
Tenue de la comptabilité propriétaire	*	*	*	
Versement trimestrielle des fonds (art. 66 du décret du 20/07/72)	*			
Versement mensuel des fonds		*	*	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	*	*	*	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	*	*	*	
Demande de devis pour travaux	*	*	*	
Extranet gestion	*	*	*	
Extranet location	*	*	*	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	*	*	*	
Paiement des charges au syndic	*	*	*	
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers		*	*	90 € TTC par an et par lot
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)		*	*	150 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle		*	*	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle		*	*	150 € TTC par dossier
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du logement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux			*	150 € TTC + 4 % TTC du montant des travaux TTC
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds				250 € TTC
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (taux horaire)				100 € TTC
Visite Conseil (pré état des lieux de sortie)			*	150 € TTC
Assurance loyers impayés et détériorations immobilières (2,3 % TTC du montant des encaissements annuels/loyer+charges), y compris les frais de gestion				2,30% TTC

Barème Honoraires de Location
Habitation, Mixte⁽¹⁾ et Meublée⁽¹⁾

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone « très tendue » Zone « tendue » **Zone « non tendue »**

Année de référence : 2019

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail** : 8 € TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **réalisation de l'état des lieux** : 3 € TTC

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8 € / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	0 € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8 € / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

Barème établi le 1er octobre 2019